



## Annexe III

### relative aux informations statistiques fournies par la CCMSA à l'Unédic

La CCMSA s'engage à fournir à l'Unédic des informations statistiques sur les employeurs relevant du champ de l'assurance chômage et leurs salariés, selon une périodicité trimestrielle et annuelle.

#### I - Les fichiers statistiques

Les données sont transmises sous forme de fichier EXCEL par messagerie électronique.

Les dénombrements sont réalisés au dernier jour du trimestre ou de l'année.

#### **Contenu des statistiques trimestrielles :**

- Année
- Trimestre
- Numéro de département
- Code NAF (nomenclature d'activité française)
- Nombre d'établissements employeurs de main d'œuvre
- Nombre total de salariés

#### **Contenu des statistiques annuelles :**

- Année
- Numéro de département
- Code NAF (nomenclature d'activité française)
- Nombre d'établissements employeurs de main d'œuvre
- Nombre de salariés de sexe masculin autres qu'apprentis et exclus de l'Unédic
- Nombre de salariés de sexe féminin autres qu'apprentis et exclus de l'Unédic
- Nombre d'apprentis de sexe masculin
- Nombre d'apprentis de sexe féminin
- Nombre d'exclus de l'Unédic de plus de 65 ans de sexe masculin
- Nombre d'exclus de l'Unédic de plus de 65 ans de sexe féminin
- Nombre d'autres exclus de l'Unédic de sexe masculin
- Nombre d'autres exclus de l'Unédic de sexe féminin
- Nombre total de salariés de sexe masculin

#### II - Le fichier des établissements

1. Les données sont transmises sous forme de fichier séquentiel enregistré sur CD-ROM.
2. Les dénombrements sont réalisés au dernier jour de l'année.

### 3. Contenu du fichier

Libellé de la zone	Position
Année	1-4
Numéro de département	5-6
Code NAF (nomenclature d'activité française)	7-11
Numéro SIRET d'établissement	12-25
Numéro CCMSA d'établissement	26-40
Lieu d'établissement (département-commune)	41-45
Nombre de salariés de sexe masculin autres qu'apprentis et exclus de l'Unédic	46-50
Nombre de salariés de sexe féminin autres qu'apprentis et exclus de l'Unédic	51-56
Nombre d'apprentis de sexe masculin	57-61
Nombre d'apprentis de sexe féminin	62-66
Nombre d'exclus de l'Unédic de plus de 65 ans de sexe masculin	67-71
Nombre d'exclus de l'Unédic de plus de 65 ans de sexe féminin	72-76
Nombre d'autres exclus de l'Unédic de sexe masculin	77-81
Nombre d'autres exclus de l'Unédic de sexe féminin	82-86
Nombre total de salariés de sexe masculin	87-91
Nombre total de salariés de sexe féminin	92-97

### III - La périodicité des fichiers

#### 1. Deux formes de fichiers coexistent :

- Les données provisoires construites à l'issue des premières émissions de cotisations réalisées dans la période de 3 mois suivant la période trimestrielle d'activité.
- Les données définitives construites à l'issue des émissions de cotisations rectificatives ou tardives réalisées dans une période de 6 mois suivant la période trimestrielle d'activité.

#### 2. Engagements de livraison des fichiers :

- 1<sup>er</sup> trimestre statistique provisoire de l'année N : 21 octobre N.
- 1<sup>er</sup> trimestre statistique définitif de l'année N : 21 janvier N+1.
- 2<sup>e</sup> trimestre statistique provisoire de l'année N : 21 janvier N+1.
- 2<sup>e</sup> trimestre statistique définitif de l'année N : 21 avril N+1.
- 3<sup>e</sup> trimestre statistique provisoire de l'année N : 21 avril N+1.
- 3<sup>e</sup> trimestre statistique définitif de l'année N : 21 juillet N+1.
- 4<sup>e</sup> trimestre statistique, annuel statistique et annuel «établissements» provisoires de l'année N : 21 juillet N+1.
- 4<sup>e</sup> trimestre statistique, annuel statistique et annuel «établissements» définitifs de l'année N : 21 octobre N+1.